

NU-GEN-1027
2023-05-19



19 Mai

Nous sommes vraiment à la fin et samedi et dimanche des journées seront spéciales.

Après la prière, le P. Jean Claude trace la carte de ces trois jours et nous invite à les vivre pleinement comme nous l'avons fait jusqu'à présent.

Le Père Général présente les amendements qu'il a reçus et ils sont votés : certains sont acceptés et d'autres non. Un mandat est donné au Supérieur Général, qui selon les Constitutions doit les émettre, pour intégrer ce qui a été dit et approuvé.

Puis quelques confrères sont intervenus en exprimant leurs émotions et des remerciements qui vont à tous en particulier au groupe des traducteurs et au P. Jean-Claude LAVIGNE. Après un scrutin secret requis par les Constitutions, le Supérieur Général prononce solennellement la clôture du Chapitre de 2023.

Nous remercions le Seigneur pour tout cela et... à la prochaine fois.